

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Poseur de Canalisations Option Assainissement

Numéro du CQP	085-2011 11 22
Date d'échéance	Décembre 2019
Créé par les CPNE du	22 novembre 2011

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jerôme Vial 01 40 69 53 41 vialj@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	FNTP – Fédération Nationale des Travaux Publics	
Responsable :	Canalisateurs de France	9 rue de Berri – 75008 Paris Tél : 01.45.63.26.08

Secteur d'activité	TRAVAUX PUBLICS
--------------------	-----------------

Description de l'emploi :	<p>Le « poseur de canalisations » prépare le terrain, les outils et les matériaux nécessaires à l'exécution de travaux de pose de canalisations pour l'assainissement.</p> <p>Il réalise au sein d'une équipe, à partir des consignes transmises par sa hiérarchie (compagnon canalisateur, chef d'équipe, chef de chantier) et sous sa directive, divers travaux courants :</p> <ul style="list-style-type: none">• en tranchées de plus ou moins grande profondeur, pouvant nécessiter la pose de blindages et d'étaisements,• en site dégagé (campagne) ou en milieu encombré (ville) en présence d'autres réseaux existants, certains présentant un caractère de danger grave (électricité, gaz, ...) pour les personnes et pour les biens, <p>dans le respect strict de la sécurité et des contraintes de l'environnement.</p> <p>Il est en contact avec les riverains et usagers du réseau et intervient au voisinage d'engins de terrassement et de levage pour la mise en place d'éléments lourds.</p> <p>Il utilise du matériel motorisé (tronçonneuse à matériaux) et de petits engins de servitude (plaque vibrante, petit compacteur).</p>
---------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Dénomination de la Qualification	Poseur de Canalisations Option Assainissement
----------------------------------	-----------------------------------------------

Classement	Niveau II – Position 1- Coefficient 150 - CCN des ouvriers des TP
------------	-------------------------------------------------------------------

CQP N° 085-2011 11 22-
Poseur de Canalisations Option Assainissement

Référentiel d'activités

Activités	Compétences associées
<p>1. Participer à la préparation, à l'installation et au repli du chantier</p>	<p>C1 - Participer au repérage des réseaux existants C2 - Participer à l'implantation des réseaux à construire C3 - Participer à l'installation du chantier C4 - Participer au stockage et au bardage des approvisionnements nécessaires à la réalisation du chantier C5 - Contribuer au nettoyage du chantier, des aires de stockage et à la remise en état des abords T1 - Respecter les instructions liées à la sécurité individuelle et collective T2 - Respecter les instructions liées à la protection de l'environnement T3 - Alerter son responsable direct en cas de dysfonctionnement, d'anomalie ou de risque</p>
<p>2. Participer à l'ouverture d'une tranchée</p>	<p>C6 - Terrasser une tranchée en préservant les réseaux existants C7 - Participer à la réalisation d'un blindage de tranchée T1 - Respecter les instructions liées à la sécurité individuelle et collective T2 - Respecter les instructions liées à la protection de l'environnement T3 - Alerter son responsable direct en cas de dysfonctionnement, d'anomalie ou de risque T4 - S'autocontrôler en cours de réalisation des travaux afin de les réaliser conformément aux instructions et informations reçues T5 - Contribuer au maintien de la protection des riverains et à la réduction des nuisances du chantier</p>
<p>3. Poser et entretenir des canalisations de technicité courante en assainissement</p>	<p>C21 - Régler un fond de fouille et confectionner un lit de pose (tous types de terrain) en respectant la pente C9 - Utiliser les gestes conventionnels pour le guidage et la descente des éléments C22 - Poser et raccorder des canalisations courantes en respectant la pente C11 - Réaliser les essais d'étanchéité C23 - Réaliser les branchements particuliers eaux usées et eaux pluviales C24 - Réaliser les travaux d'entretien des réseaux et branchements T1 - Respecter les instructions liées à la sécurité individuelle et collective T2 - Respecter les instructions liées à la protection de l'environnement T3 - Alerter son responsable direct en cas de dysfonctionnement, d'anomalie ou de risque T4 - S'autocontrôler en cours de réalisation des travaux afin de les réaliser conformément aux instructions et informations reçues</p>

<p>4. Participer à la réalisation d'ouvrages annexes simples d'assainissement</p>	<p>C25 - Poser des regards préfabriqués C13 - Poser des fourreaux C14 - Participer à la pose des réseaux secs C26 - Réaliser des regards coulés en place, des cunettes, des avaloirs ... T1 - Respecter les instructions liées à la sécurité individuelle et collective T2 - Respecter les instructions liées à la protection de l'environnement T3 - Alerter son responsable direct en cas de dysfonctionnement, d'anomalie ou de risque T4 - S'autocontrôler en cours de réalisation des travaux afin de les réaliser conformément aux instructions et informations reçues</p>
<p>5. Participer au remblaiement et à la remise en état</p>	<p>C18 - Remblayer et compacter les tranchées C19 - Effectuer selon les instructions la mise en place de fontes de voirie, la remise à niveau de bouches à clefs, de tampons ... C20 - Participer aux réfections provisoires de chaussée T1 - Respecter les instructions liées à la sécurité individuelle et collective T2 - Respecter les instructions liées à la protection de l'environnement T3 - Alerter son responsable direct en cas de dysfonctionnement, d'anomalie ou de risque T4 - S'autocontrôler en cours de réalisation des travaux afin de les réaliser conformément aux instructions et informations reçues T5 - Contribuer au maintien de la protection des riverains et à la réduction des nuisances du chantier</p>

